

*Questions orales***LES FINANCES****LA POSSIBILITÉ DE L'ACCUMULATION DES RÉSERVES DE NICKEL—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question était destinée au ministre de l'Industrie et du Commerce mais il ne doit sûrement pas attacher trop d'importance à ces questions puisqu'il a quitté la Chambre. Je l'adresserai donc au ministre des Finances.

Comme 2,800 emplois vont disparaître dans le bassin de Sudbury, 600 à Thompson au Manitoba et 700 autres à Port Colborne, comme d'autre part ces suppressions d'emplois vont entraîner une perte pour Revenu Canada et le versement aux chômeurs de secours dépassant 50 millions de dollars, comme d'après le ministre INCO a des stocks pour sept mois et que le gouvernement à déjà stocké de l'uranium pendant sept ans pour sauver la localité d'Elliott Lake, est-ce que le gouvernement est aujourd'hui en mesure d'annoncer la décision qui redonnera confiance aux investisseurs éventuels du bassin de Sudbury, de Thompson et de Port Colborne—et j'espère que le ministre l'annoncera—celle de stocker le nickel et le cuivre jusqu'à ce que les marchés soient assainis, ce qui d'après certaines projections se produira vraisemblablement à la fin de l'an prochain ou au début de l'année suivante?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, nous avons discuté de cette possibilité avec l'INCO quand ses représentants sont venus nous voir il y a deux jours, et il ne serait pas justifiable à ce moment-ci d'entreprendre un autre programme d'accumulation de réserves de nickel, parce que cela ne pourrait que créer un marché encore plus déprimé. Les acheteurs à ce moment-là seraient en position d'offrir des prix moins élevés, et effectivement le problème serait plus grave. La compagnie ne veut pas continuer dans cette voie, et elle ne demande pas l'aide du gouvernement dans ce domaine.

Je crois que la meilleure solution à ce moment-ci est celle proposée par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, étant donné qu'il a déjà entrepris des négociations avec les syndicats et la compagnie pour permettre aux ouvriers de bénéficier des programmes du gouvernement peut-être en réduisant la semaine de travail à quatre jours de façon que les familles puissent avoir encore des revenus, même s'ils étaient moindres à cause de la journée qui serait chômée. Les ouvriers pourraient recevoir une compensation du gouvernement, mais en même temps ils seraient occupés au moins quatre jours par semaine. La solution est plutôt dans cette voie que dans l'accumulation de stocks, parce que ce serait contre-productif en ce moment.

[Traduction]

L'OPPORTUNITÉ D'UNE DEMANDE DU MINISTRE EN VUE DU REPORT DES LICENCIEMENTS À L'INCO

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Comme je n'accepte pas les attendus de la réponse du ministre, et que le Canada n'hésite pas à stocker du lait, du beurre, de l'uranium et de l'or pendant de longues années lorsqu'il veut sauver les secteurs concernés, et comme le ministre a annoncé qu'il proposerait des solutions de rechange pour Sudbury, Thompson et Port

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

Colborne, puis-je demander au ministre s'il ne veut pas entrer immédiatement en contact avec le président du conseil d'administration d'INCO pour lui demander de revenir sur la décision de licenciement, en attendant d'avoir examiné ces solutions, ce qui permettrait de trouver un *modus vivendi* pour l'industrie plongée dans le marasme par les derniers événements?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, la compagnie est venue nous avertir parce qu'elle a donné un avis de 14 et 16 semaines à ses employés ce qui va nous permettre pendant cette période-là de trouver une solution. Elle est obligée de le faire. Si tout le monde garde son calme, la compagnie et le syndicat ayant montré de la bonne volonté, nous espérons pouvoir trouver une solution. A mon avis, ce que l'honorable député propose à ce moment-ci n'est pas vraiment la solution, je le regrette, mais nous sommes toujours prêts à en discuter avec la compagnie.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS**L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI AU CANADA DES PRÊTS AUX SOCIÉTÉS MULTINATIONALES**

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, comme la Société pour l'expansion des exportations a prêté à la filiale INCO PT Indonesia une somme de 100 millions de dollars à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du commerce—des taux tout à fait secrets que nous n'arrivons même pas à connaître—et que toutes ces filiales International Nickel qui ont poussé comme des champignons en Indonésie, en Nouvelle-Calédonie et au Guatemala se concurrencent les unes les autres, le ministre voudrait-il supprimer le passage de la loi sur la Société pour l'expansion des exportations qui autorise cette banque à prêter à des taux de faveur l'argent des travailleurs du Canada pour que des sociétés minières multinationales puissent les mettre en chômage?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Je pense que s'il fallait agir de la sorte, fermer la porte aux pays en voie de développement . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: . . . lorsqu'ils se lancent dans de pareilles activités . . . Nous n'exporterions pas alors des produits et des matières canadiens. Si nous ne participons pas à ces réalisations, les mines seront quand même mises en exploitation, mais sans la participation canadienne. Je n'ai pas envie de dire au monde que les Canadiens vont se défilier lorsqu'il y a un potentiel de croissance dans les pays en voie de développement. Nous avons certaines responsabilités internationales et nous avons la chance de posséder des richesses naturelles, mais nous ne devons rien faire qui risque de nuire aux pays pauvres du monde, surtout aux nations d'Amérique latine, dont le député parle si souvent. Nous nous efforçons de favoriser la croissance de ces pays.